

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3887)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 142

présenté par  
Mme Thomas

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 11, après le mot :

« État »,

insérer le mot :

« notamment ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

En effet, l'actuelle formulation du présent alinéa semble exclure les autres services de l'Etat. Le présent amendement vise donc dans la perspective d'une trajectoire ascendante des moyens consacrés par l'Etat, à intégrer l'ensemble des services de l'Etat sans exception, à la fois ceux du territoire national, et ceux situés à l'extérieur des frontières nationales.